



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE

AVIS DE PROMULGATION

Règlement 331-2022 modifiant le règlement 310-2018 - Code d'éthique et de déontologie des élu (es) de la municipalité de Sainte-Érène

Avis public est par les présentes donné, par Marie-France Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Érène;

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Érène, à sa séance du 5 juin 2023 a adopté le règlement numéro 331-2022 intitulé :

Règlement 331-2022 modifiant le règlement 310-2028 - Code d'éthique et de déontologie des élu (es)

Que ce règlement est déposé au bureau de la municipalité, 362 rue de la Fabrique à Sainte-Érène où toute personne intéressée peut en prendre connaissance entre et entrera en vigueur selon la Loi.

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE, CE 6 JUIN 2023

Marie-France Lévesque
Directrice générale et greffière trésorière